

dustrie, quant au développement du commerce, à la circulation monétaire, à l'écoulement des produits, au progrès des industries connexes et à l'accroissement de la population. Après avoir tracé un vaste plan de constructions navales, il terminait en offrant la fourniture de tout le bois requis à cet effet, à des prix de moitié moins élevés que ceux payés par le roi en Europe. Ce mémoire est, encore aujourd'hui, d'une lecture extrêmement intéressante. M. Hocquart le transmit au ministre avec éloge, et recommanda instamment, pour commencer, la construction à Québec d'une flûte de 500 tonneaux. La réponse ministérielle fut favorable, et le 30 septembre 1731, l'intendant annonçait avec une satisfaction manifeste qu'il avait choisi un endroit fort propice pour l'établissement du premier chantier : " Le lieu le plus propre que j'ai trouvé, disait-il, pour y établir le chantier de la flûte en question, est à quatre ou cinq arpents du palais, sur la rivière St-Charles, au delà de l'ermitage de St-Roch. Le terrain est solide ; il s'y trouvera 18 à 20 pieds, dans les grandes mers ordinaires, qui est un fond suffisant pour y construire les plus gros vaisseaux.

Il y a de plus dans le même voisinage quelques maisons nouvellement bâties qui pourront servir de magasins pour y retirer diverses munitions et ustensiles pendant le cours de la construction". (Hocquart au ministre, 30 octobre 1731.) Quelques jours plus tard, il rendait une ordonnance pour permettre " au sieur abbé Lepage de faire exploiter, dans les seigneuries de Berthier et Dautray, deux mille pieds cubes de chêne, suivant les gabarits et modèles que nous avons fait remettre pour servir à la construction d'une flotte de cinq cents tonneaux, que le roi est dans le dessein de faire construire à Québec ; lesquels bois il fera conduire en cageux jusque dans la rivière St-Charles,